



Plainte contre un faux profil Facebook supprime

Par Laurent72

Bonjour

Suite à un commentaire sur Facebook sur une page publique , un individu utilisant un faux nom a affirmé par cette phrase : " au vu de vos noms, cela sera facile de vous chercher" .

Cette phrase peut elle être confirmée comme une menace et est il possible de porter plainte ? . Si oui, Quelles sont les chances que ma plainte aboutisse sachant que ledit compte a été supprimé.

Je précise que, dans cette phrase, la personne ne faisaient reference a aucun nom en particulier.

Merci

Par osram

Bonjour,

Où est le préjudice ?

Par Laurent72

Aucun mais j'ai pris les menaces pour moi alors même que l'auteur n'a cité aucun nom précisément dans son commentaire.

Peut-on qualifier cela de menace ?

Par osram

Si aucun préjudice = pas de plainte.